

REGION DU LITTORAL

LITTORAL REGION

SERVICES DU GOUVERNEUR

GOVERNOR'S SERVIC

CABINET

CABINET

URGENT

) MESSAGE - FAX

- RE : GOUVERNEUR REGION LITTORAL / DOUALA
- A : - TOUS PREFETS / LITTORAL
- DG PAD /DLA
- COLEGION /LIT
- DRSN /LIT
- CAO/ST /LIT
- CPL/DGRE / LIT
- DRMIN / LIT
- CHEFS SECTEURS DOUANES LITTOTAL I ET II

MENTION : URGENT

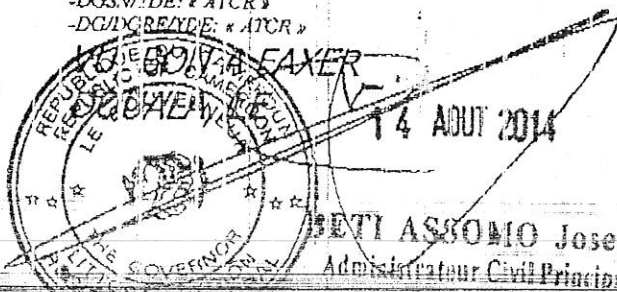
N° 265 /MFA/C/CAI

TEXTE : DANS CADRE PREVENTION SUR TERRITOIRE CAMEROUNAIS
 EVENTUELS CAS FIEVRE HEMORRAGIE A VIRUS EBOLA DONT EPIDEMIE
 SEVT ACTUELLEMENT DANS CERTAINS PAYS AFRIQUE DE L'OUEST STOP
 HONNEUR VOUS FAIRE TENIR CI JOINT POUR EXECUTION IMMEDIATE ET
 COMPTE RENDU REGULIER DE LA MISE EN ŒUVRE STOP COPIES LETTRES
 CIRCULAIRES N°00003306/L/MINATD/SG ET 00409/LC/MINT/MINSANTE/CAD
 DU 14 AOUT 2014 RESPECTIVEMENT DE MINATD ET MINT PRESCRIVANT
 SUSPENSION MOUVEMENTS PERSONNES ET BIENS EN PROVENANCE OU A
 DESTINATION PAYS DEJA AFFECTES PAR EPIDEMIE DIT VIRUS STOP
 URGENCE ET IMPORTANCE PARTICULIEREMENT SIGNALEES STOP ET FIN

P.J : « 02 » (deux)

- COP/EN :
- MIN SG PRYDE : « APCR »
 - SG PA/YDE : « APCR »
 - MINATD/YDE : « APCR »
 - MINDEF/YDE : « APCR »
 - MINSANTE/YDE : « APCR »
 - MINT/YDE : « APCR »
 - MIN/YDE : « APCR »
 - SED/GIE/YDE : « APCR »
 - DGS/YDE : « APCR »
 - DGDGRE/YDE : « APCR »

- BETI -



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION AND
DECENTRALISATION

SECRETARIAT-GENERAL

00003306
N MINATD/SG.

Yaoundé, le 14 AOUT 2014

Le Ministre de l'Administration
Territoriale et de la Décentralisation

A
Messieurs les Gouverneurs de
Région

LETTRE-FAX

Objet : lutte préventive contre l'épidémie de fièvre Ebola.

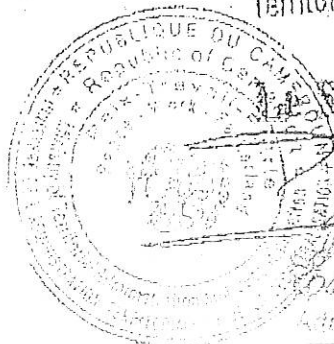
J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir, dans vos unités administratives respectives, veiller à l'application effective et immédiate des mesures prescrites par le Gouvernement dans le cadre de la lutte préventive contre l'épidémie de fièvre Ebola, à savoir la suspension de tout mouvement de personnes et de biens en provenance et à destination des pays infectés, ainsi que l'interdiction de tout voyage par voies aérienne, maritime, fluviale, lacustre et terrestre, vers ou en provenance des pays contaminés par le Virus Ebola, en transit ou à destination du Cameroun.

Vous voudrez bien prendre toutes les dispositions appropriées à cet effet et rendre régulièrement compte de votre action./-

- COPIE :
- M/SG/PR ;
 - SG/PM ;
 - MINREX ;
 - MINDEF ;
 - MINT ;
 - MINSANTE ;
 - SED ;
 - DGSN.

Pour le Ministre de l'Administration
Territoriale et de la Décentralisation
et par Ordre

Le Secrétaire Général



[Signature]
Administrateur Général

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CABINET DU MINISTRE

N° 10403/LC/MINT/MINSANTE/CA/3



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

CABINET DU MINISTRE

Yaoundé, le 14 AOUT 2014

Le Ministre des Transports
Le Ministre de la Santé Publique

Aux

Responsables des Compagnies aériennes, maritimes,
fluviales et terrestres desservant le Cameroun

Lettre-Circulaire

portant interdiction des voyages
en provenance des pays touchés par le Virus Ebola.

Afin d'éviter l'entrée et la propagation de l'épidémie d'Ebola sur le territoire camerounais, le Gouvernement a décidé des mesures restrictives concernant le mouvement des personnes et des marchandises en provenance des pays infectés.

Ainsi, tous les voyages par voies aérienne, maritime, fluviale, lacustre et terrestre, vers et en provenance des pays touchés par le Virus Ebola, à destination du Cameroun, ou en transit au Cameroun sont, jusqu'à nouvel ordre interdits.

Tout contrevenant à la présente mesure d'interdiction s'expose aux mesures et sanctions prévues par la réglementation en vigueur.



Ministre de la Santé Publique

MAMA FOUDA

- M/S/PR
- M. 16/PM
- MINREX
- MINATD
- MINDEF
- SED
- DGSN
- CCA
- ADC
- ASEICNA
- APN
- PAD
- EGPT
- CR
- Tous les Gouverneurs

Le Ministre des Transports



Par le Ministre des Transports
Ministre Délégué

Dr. Moya